



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 30 juin 2022

Ouverture d'un compte d'attente pour le financement des études de travaux d'entretien et de rénovation à la Fondation de l'Hermitage – route du Signal 2

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Construite vers 1850, la demeure de l'Hermitage a été rénovée et aménagée en musée au début des années 1980 afin d'accueillir dès 1984, les expositions organisées par la Fondation de l'Hermitage.

Même si des aménagements ont pu être réalisés au fil des ans pour mettre à jour certains équipements d'origine, le musée ne peut désormais plus faire face aux exigences actuelles en matière de conservation, de sécurité, d'installations techniques et d'accueil.

Les systèmes de sécurité (effraction, agression, incendie) doivent être repensés, certaines parties ne sont plus réparables ni remplaçables (blindés, etc.).

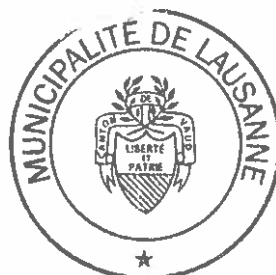
Au plan des investissements 2022-2025 sont prévus des travaux de rénovation. Afin de financer les frais d'études nécessaires à ce projet, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 349'000.- en faveur du Service des gérances. Les dépenses du compte d'attente seront balancées par imputation sur le crédit d'investissement du patrimoine administratif qui sera demandé au Conseil communal en 2023 par voie de préavis, une fois le coût du projet connu.

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 20 juin 2022.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La vice-syndique
Natacha Litzistorf



Le secrétaire
Simon Affolter